



Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

5A. PLANS DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE (SUP) ET DONNEES ENVIRONNEMENTALES

Vu pour être annexé à
l'arrêté n°AH_2026_0083 du 26/05/2026
soumettant à enquête publique
le projet de révision du PLU

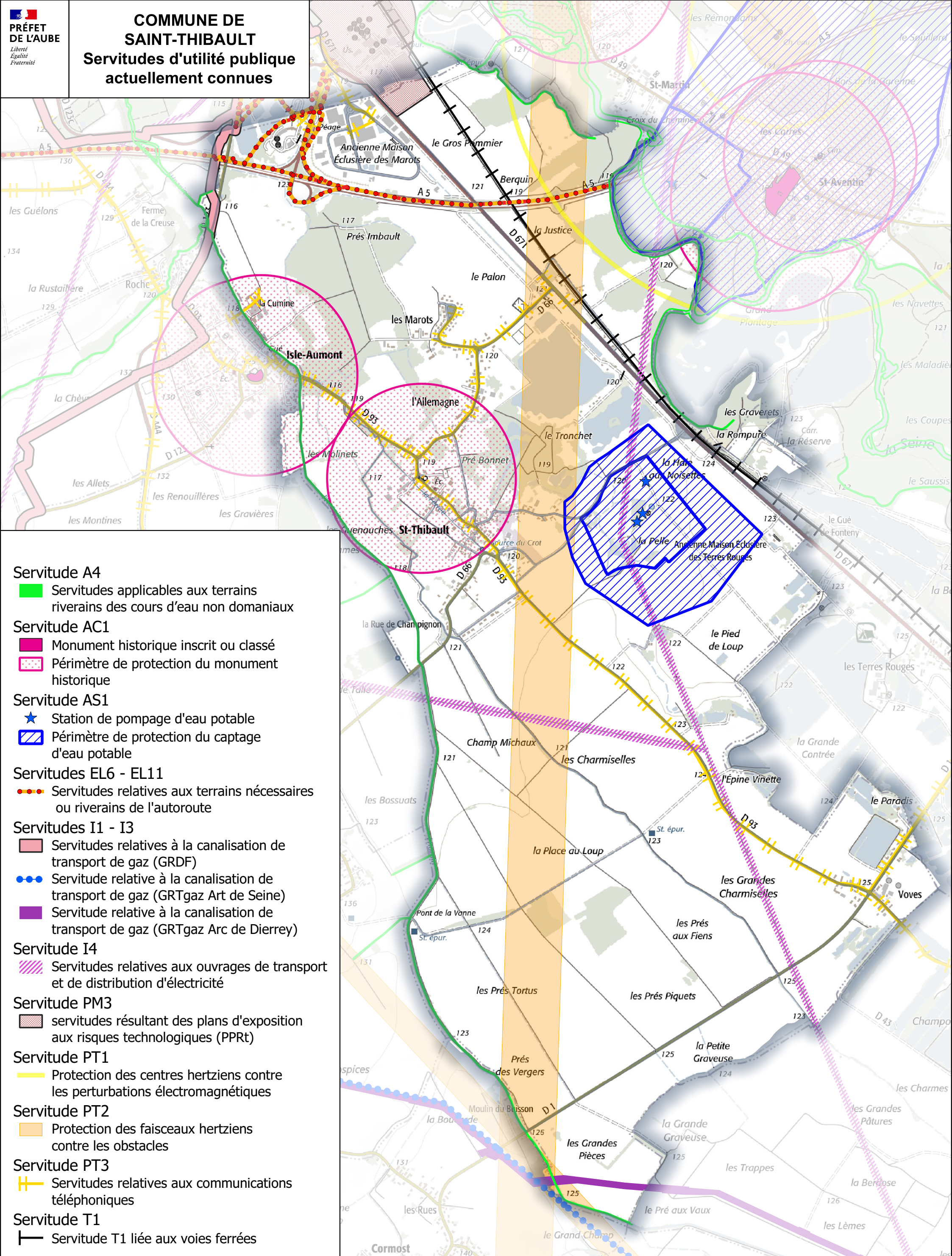
Cachet et signature :

Catherine LEDOUBLE

Catherine LEDOUBLE
2026.06.02 11:32:44 +0200
Ref:11097735-16734635-1-D
Signature numérique
Le Président
Par délégation
La Vice-présidente

Prescription de la révision générale par délibération du **25 octobre 2023**
Approbation du Plan Local d'Urbanisme par délibération du **21 novembre 2008**

COMMUNE DE SAINT-THIBAULT
Servitudes d'utilité publique
actuellement connues



Servitude A4

Servitudes applicables aux terrains riverains des cours d'eau non domaniaux

Servitude AC1

- Monument historique inscrit ou classé
- Périmètre de protection du monument historique

Servitude AS1

- Station de pompage d'eau potable
- Périmètre de protection du captage d'eau potable

Servitudes EL6 - EL11

- Servitudes relatives aux terrains nécessaires ou riverains de l'autoroute

Servitudes I1 - I3

- Servitudes relatives à la canalisation de transport de gaz (GRDF)
- Servitude relative à la canalisation de transport de gaz (GRTgaz Art de Seine)
- Servitude relative à la canalisation de transport de gaz (GRTgaz Arc de Dierrey)

Servitude I4

- Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

Servitude PM3

- servitudes résultant des plans d'exposition aux risques technologiques (PPRT)

Servitude PT1

- Protection des centres hertziens contre les perturbations électromagnétiques

Servitude PT2

- Protection des faisceaux hertziens contre les obstacles

Servitude PT3

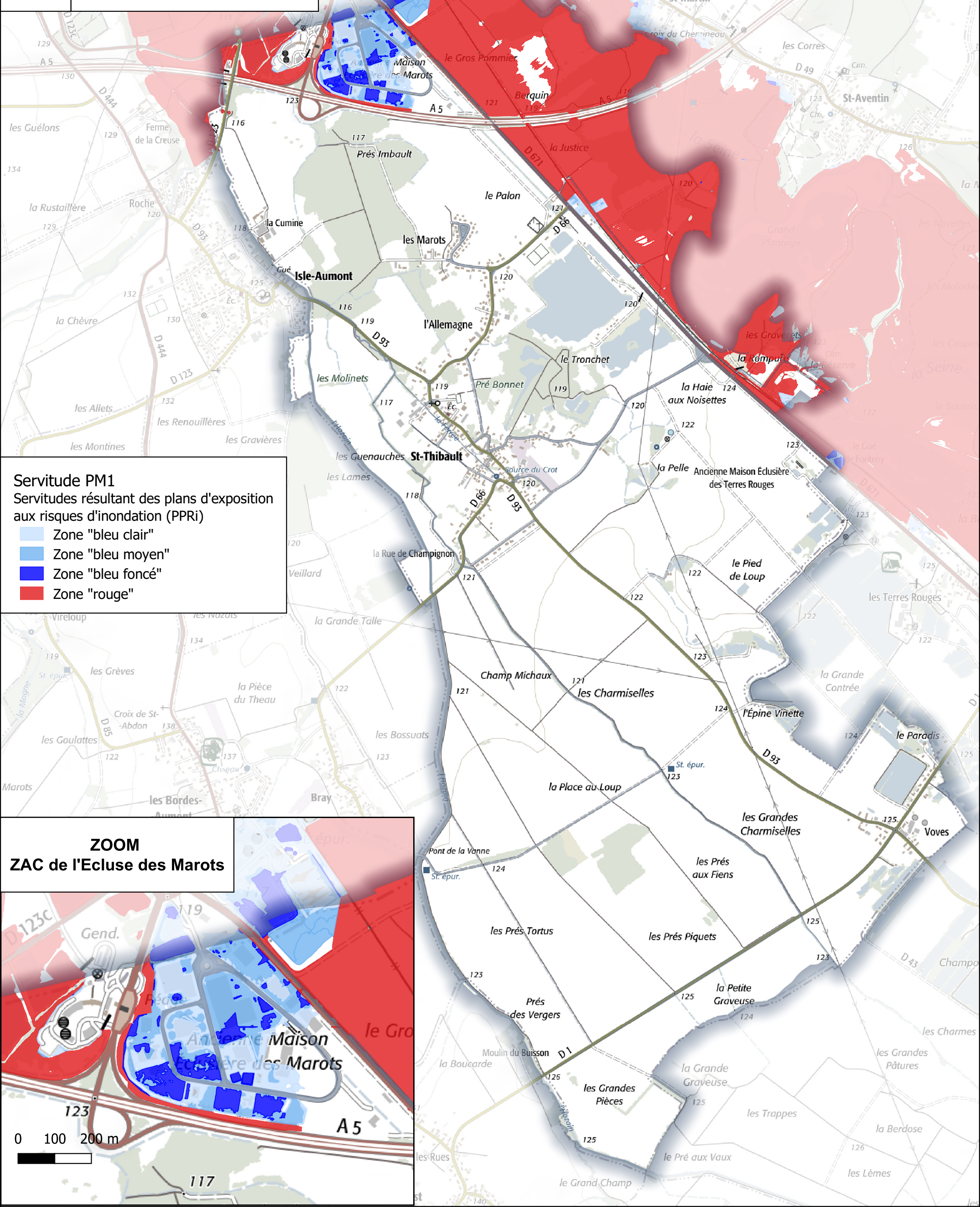
- Servitudes relatives aux communications téléphoniques

Servitude T1

- Servitude T1 liée aux voies ferrées

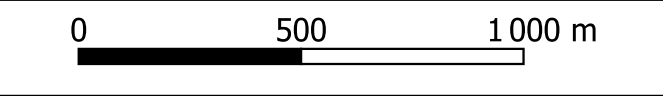
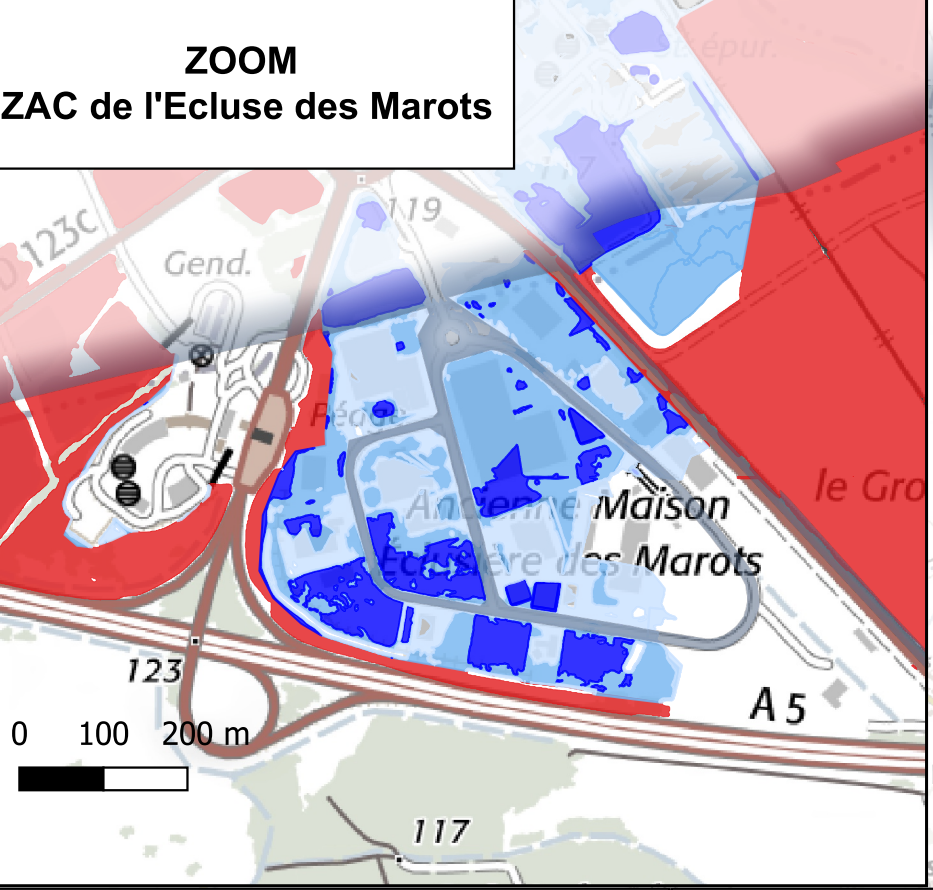
Remarques : cette carte présente l'ensemble des servitudes connues à ce jour (la servitude EL7 éventuellement présente sur la commune, n'est pas représentée). Il appartient à tout porteur de projet de vérifier l'exactitude de l'information auprès du gestionnaire de chaque servitude.





Servitude PM1
 Servitudes résultant des plans d'exposition aux risques d'inondation (PPRI)

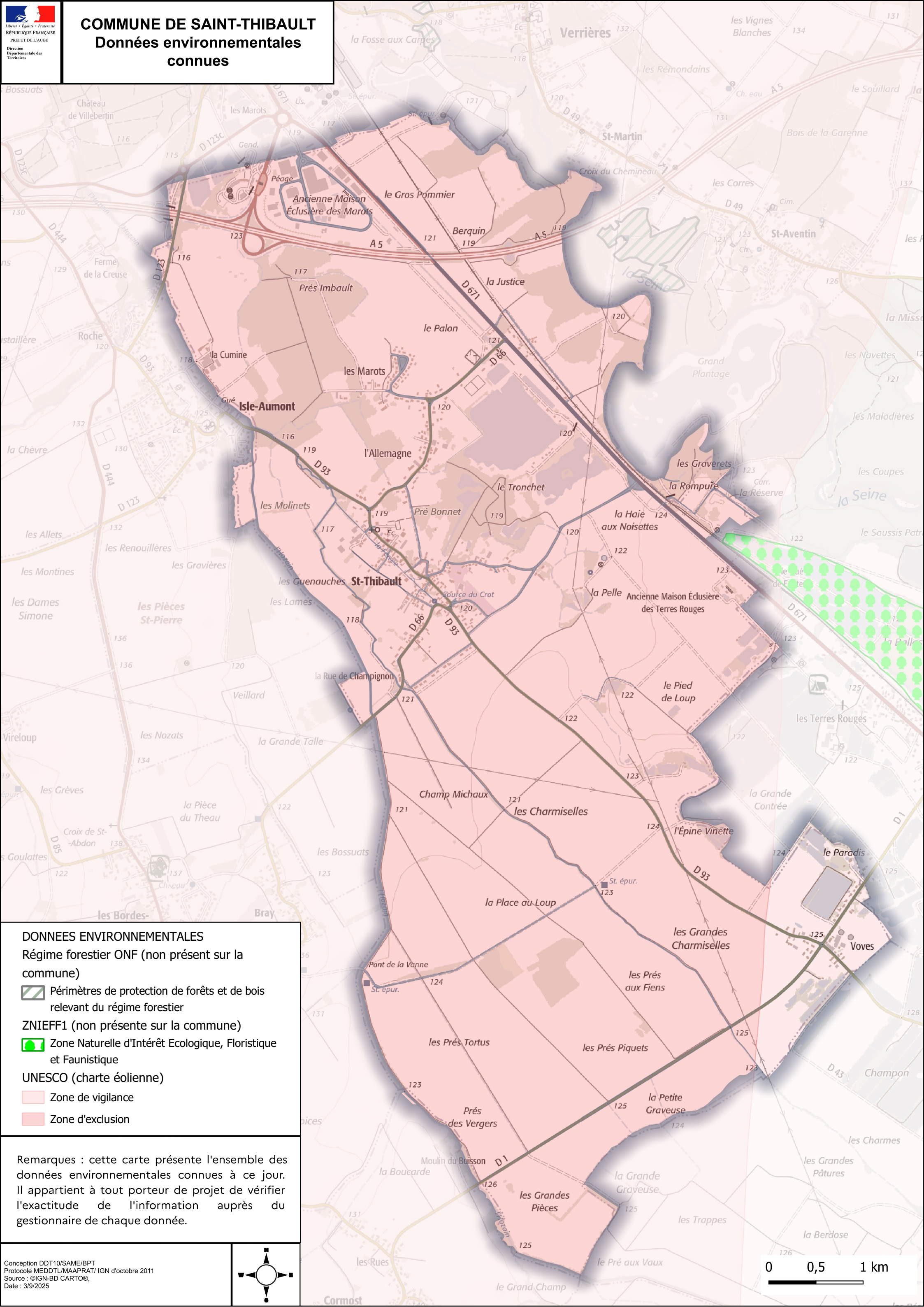
- Zone "bleu clair"
- Zone "bleu moyen"
- Zone "bleu foncé"
- Zone "rouge"



Remarques : cette carte présente uniquement la servitude PM1 relative au PPRI Seine Agglomération Troyenne.
 Il appartient à tout porteur de projet de vérifier l'exactitude de l'information auprès du gestionnaire de chaque servitude.


COMMUNE DE SAINT-THIBAUT

Données environnementales connues




DONNEES ENVIRONNEMENTALES


Régime forestier ONF (non présent sur la commune)


 Périmètres de protection de forêts et de bois relevant du régime forestier

ZNIEFF1 (non présente sur la commune)

 Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique

UNESCO (charte éolienne)

 Zone de vigilance

 Zone d'exclusion

Remarques : cette carte présente l'ensemble des données environnementales connues à ce jour. Il appartient à tout porteur de projet de vérifier l'exactitude de l'information auprès du gestionnaire de chaque donnée.

